

Premiers Secours en Santé Mentale ou PSSM



Les Premiers Secours en Santé Mentale constituent l'aide qui est apportée à une personne qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration d'un trouble de santé mentale, ou qui est dans une phase de crise de santé mentale. Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée, ou jusqu'à ce que la crise soit résolue. Ils sont l'équivalent en santé mentale, des gestes de premiers secours qui eux, apportent une aide physique à la personne en difficulté. Ces formations s'inscrivent dans le Plan Territorial de Santé Mentale des Hautes-Alpes.



Compétences visées



A l'issue de cette formation, les participants seront en capacité de :

- D'acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale,
- Appréhender les différents types de crises en santé mentale,
- Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner de l'information,
- Faire face aux comportements agressifs,
- Tester et s'approprier un plan d'action qui peut être utilisé pour apporter un soutien immédiat sur des problèmes de santé.

Publics



Cette formation s'adresse à tout public, tout citoyen et professionnel.le.
Pas de pré-requis

Dates, lieu et durée



Formation d'une durée de deux journées (14h).
Dates et lieux à définir avec la structure bénéficiaire de la formation.

Méthode d'animation



La démarche est participative et propose une articulation entre théorie et mise en pratique. Les participants sont invités à échanger autour de leurs pratiques professionnelles.

Intervenant



Frédéric LENFANT, formateur accrédité PSSM France



Programme

Jour 1

- Troubles psychiques,
- Premiers Secours en Santé Mentale ,
- Dépression,
- Le plan d'action PSSM pour la dépression.

Jour 2

- Troubles anxieux,
- Le plan d'action PSSM pour les troubles anxieux,
- Troubles psychotiques,
- Le plan d'action PSSM pour les troubles psychotiques,
- Trouble lié à l'utilisation de substances,
- Le plan d'action PSSM pour le trouble lié à l'utilisation de substances.



Suivi et évaluation



Une appréciation des connaissances sera réalisée avant, en début et fin de formation. À la fin de la formation, les stagiaires évalueront l'atteinte des objectifs et la qualité de la formation. À 3 mois, un questionnaire permettra de s'assurer de l'appropriation des contenus par les stagiaires.

À l'issue de la formation, une attestation de présence sera remise à la structure du stagiaire et une attestation de formation à chaque participant.e.

Coût de la formation



3 000 € par session de 15 stagiaires maximum.

Modalités d'inscription



Adaptées en fonction du fonctionnement de la structure bénéficiaire de la formation.

Informations complémentaires



CoDES 05 - 6 Impasse De Bonne - 05000 Gap - Tél : 04 92 53 58 72
codes05@codes05.org - www.codes05.org

